



# L'AMI DE REZÉ

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZÉ

31

NOVEMBRE 1999

Participation : 10 F

## Le mot du Président

Comme les scolaires, l'Association des Amis de Rezé reprend traditionnellement ses activités en septembre, après deux mois d'interruption.

Mais cette année, la reprise est bien amère. L'une des plus fidèles et des plus actives de nos amies, Héliette PROUST, nous a quitté en août, alors même que nombre d'entre nous, du fait des congés annuels, se trouvaient loin de Rezé. C'est une grande douleur pour la famille et une bien triste nouvelle pour tous ceux, et ils sont nombreux, qui la connaissaient. Certes, nous la savions gravement malade, mais nous ne nous attendions pas à un départ aussi brutal.

**Héliette PROUST** a grandement contribué à la connaissance de l'histoire de Rezé et des Rezéens. Elle avait encore une étude en projet mais ses forces ne lui ont pas permis de la mener à bien. Il nous appartient donc de la reprendre en l'état d'ébauche où elle l'a laissée.

Nous avons encore beaucoup à étudier, beaucoup à apporter, pour peu que, comme Héliette, nous ayons à coeur de faire oeuvre citoyenne.

Le 12 Septembre, nous avons tenu un stand à la fête du Chêne en Vertou et le 2 Octobre à La Morinière.

Le Dimanche 7 Novembre, nous serons au Bignon où se tiendront les Secondes Rencontres d'Histoire Régionale.

Notre bulletin rend compte de nos initiatives, mais pour qu'il vive, il y faut de courtes études susceptibles d'intéresser un maximum de lecteurs. Beaucoup ont des choses à dire, mais



encore faut-il prendre la plume. Les rédacteurs habituels ne peuvent répondre à tout. Alors, amis, ne laissez pas vos connaissances s'en aller, écrivez-nous!

LE PRÉSIDENT - M. KERVAREC

## SOMMAIRE Pages

<i>Héliette PROUST</i> (L. BIRON)	03
<i>DU GAZ NATUREL A LA MORINIÈRE</i> (M. KERVAREC)	04
<i>100e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE</i> <i>DE B. PERET</i> (J.Y. COCHAIS)	06
<i>ORIGINE DE LA COOPERATION</i> <i>INTERCOMMUNALE A REZE</i> (Y. VINCE)	08
<i>LES DOLEANCES DES HABITANTS</i> <i>DE LA HAUTE ILE</i> (M. KERVAREC)	11
<i>LA COLONNE DE LA LIBERTE</i> (C. CACHET)	12
<i>FELIX DE NANTES ET GREGOIRE DE TOURS</i> (M. KERVAREC)	14



## HELIETTE PROUST

● Héliette est décédée fin Août. Institutrice, d'abord dans ses Deux Sèvres natales, puis à Rezé depuis 1962, exclusivement à Rezé centre.

● Elle adhère, dès 1979, au groupe de recherches sur l'histoire de Rezé qui deviendra en 1982 la "Société des Amis de Rezé". Depuis cette date jusqu'à l'année dernière, elle participe activement à la vie de l'association. Elle écrit de nombreux articles pour le bulletin de liaison. Elle fait preuve d'éclectisme et s'intéresse aussi bien à la vie d'un cap hornier qu'à la coiffe de Rezé, des marins rezéens disparus en mer, qu'aux différents châteaux de la commune, cette série qu'elle avait commencée et qu'elle n'a pu terminer pour cause de maladie ...

● Mais ce qui lui a demandé beaucoup de temps, d'énergie et de savoir-faire, ce sont les trois livres qu'elle a publiés:

- "Les Rezéens dans la Seconde Guerre Mondiale"  
1985 - OMI.

Co-écrit avec Chantal LAMOTTE D'INCAMPS et Gilberte LARIGNON.

Véritable enquête sur tous les aspects de la vie des Rezéens pendant cette époque troublée, enquête qui a remué beaucoup de souvenirs et suscité beaucoup d'émotions.

- "Edouard de Monti"  
1992. SILOE.

Co-écrit avec Gilberte LARIGNON, sa "complice" une nouvelle fois, avec qui elle travaillait en parfaite harmonie mais qui, malheureusement, s'est "expatriée" en Vendée.

Ce livre a trouvé sa source dans les archives des Monti prêtées par Jean de Monti à la ville de Rezé.

A travers la biographie de ce Rezéen du siècle dernier, proche du Comte de Chambord, c'est l'histoire du Légitimisme en France au XIXème siècle, et des bouleversements sociaux de cette époque.

La préface de Jean Clément MARTIN est un garant du sérieux de cette étude.

- "Le Château de Rezé"  
1997 - HERAULT.

En collaboration avec Yann VINCE. Vaste programme puisque ce livre s'intéresse à un lieu du Moyen Age à nos jours, et bien sûr, aux gens qui y ont vécu.

● Dans ses travaux, elle a toujours fait preuve de rigueur et de méthode.

Preuve s'il en est "Edouard de Monti de Rezé" a reçu le **Prix Alfred GERNOUX 1994** par le Jury de la Société Académique "à l'unanimité pour cet excellent travail"

assorti d'une médaille au Conseil Général, d'une autre de la ville de Nantes, et d'une coupe de la ville de Rezé.

● Comme on peut le deviner, au travers de ce court exposé, la vie d'**Héliette PROUST** a été bien remplie ; elle avait aussi d'autres hobbies comme les voyages, le jardinage, le théâtre, les conférences, en particulier celles de Nantes Histoire qu'elle comptait bien reprendre à la rentrée.

Sa vie familiale aussi était importante, partagée entre son mari, ses enfants, ses huit petits enfants. Une vie très riche qui s'est arrêtée trop tôt.

Elle repose depuis le 31 Août, dans le petit cimetière de son village natal de Mairé - Levescault.

Elle manque à sa famille, ses amis et bien sûr aux Amis de Rezé.

Adieu Héliette et merci.

LILIANE BIRON

## DU GAZ NATUREL A LA MORINIÈRE

**L**ORS DES SONDAGES PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION DU PREMIER PONT DE LA MORINIÈRE, EN 1873, SURVINT UN PHÉNOMÈNE QUI SURPRIT GRANDEMENT LES CONTEMPORAINS.

Eugène Orioux, ingénieur voyer en chef, fit une communication à la presse, non signée. Celle-ci fut reprise par le Docteur Delamarre dans les "Annales de la Société Académique" de 1881.

La note insérée le 20 novembre 1879 dans les journaux de Nantes indique :

"Un fait curieux vient de se produire, le 20 novembre dans les sondages exécutés par le service vicinal, à La Morinière, pour reconnaître le profil et la profondeur du rocher qui s'étend sous la Sèvre, d'une rive à l'autre de la rivière. La sonde, descendue dans le pré de la rive droite, à 24 mètres au dessous du niveau du sol, avait été retirée de 20 mètres sans aucun accident ; il restait encore dans la terre 4 mètres

*de tige, lorsqu'un bruit pareil à celui causé par l'aspiration d'une pompe, et qui croissait à mesure que la sonde était soulevée, se produisit dans le trou pratiqué par l'instrument.*

*A peine la sonde fut-elle retirée de l'ouverture, qu'une colonne d'eau en jaillit et s'éleva à deux mètres au dessus du sol ; cette colonne se maintint à cette hauteur pendant une minute, elle s'abaissa ensuite jusqu'au niveau du pré pour s'élever de nouveau ; mais cette fois, à une hauteur considérable, évaluée à 25 mètres. Le jet était vertical et continu ; l'eau retombant en gerbe de blé, entraînait avec elle du sable et de la terre, répandait une odeur de souffre assez prononcée et avait une température bien supérieure à celle de l'atmosphère.*

*L'éruption dura de 3 heures à 6 heures et demie du soir. Depuis le 20 novembre, l'eau n'a cessé de bouillonner, avec un bruit assez intense, à la surface de l'ouverture pratiquée par la sonde ; elle est arrêtée, sans aucun doute, dans son ascension, par les débris de toute sorte qui obstruent actuellement le canal étroit où*

*elle a trouvé une issue".*

Le Docteur Delamarre a rencontré, deux ans plus tard, l'ingénieur voyer Dejoie qui dirigeait les forages et, en conséquence, assista au phénomène. Il écrit :

*"La nouvelle de cette singulière éruption se répandit bientôt dans les environs, et les habitants ne tardèrent pas à accourir de tous côtés pour être témoins d'un phénomène si nouveau pour eux. Mais le jour baissait de plus en plus ; déjà on ne distinguait qu'avec peine la gerbe d'eau s'élançant toujours. De nouveaux curieux arrivaient ; mais cette fois, accompagnés de lanternes éclairées et de lumières de toutes espèces, donnant à cet ensemble un aspect fantastique qui — disait Monsieur Dejoie — ne s'effacera jamais de son souvenir.*

*Enfin, la force de projection s'épuisant, le jet s'abaissait peu à peu pour cesser complètement vers 6 heures et demie du soir. C'est alors que chacun rentra chez soi vivement ému de ce qu'il venait de voir."*

Le Docteur Delamarre indique que, si l'eau continue à bouillonner les jours suivants, elle n'avait plus ni saveur ni odeur. Il ne sait analyser le phénomène. Ce ne pouvait être, dit-il, un puits artésien, car le socle rocheux était fait de schiste et non de calcaire.

De plus, la "source" avait cessé de fonctionner au bout de quelques heures.

Consulté, un conducteur de travaux lui dit qu'il avait rencontré le même phénomène lors des sondages préalables à la construction du pont de la Ramée entre

Vertou et Saint-Fiacre mais que le jet, haut de deux mètres seulement, ne dura que quelques minutes.

A Donges, *"lors d'un sondage dans les prairies tourbeuses un gaz jaillit et un ouvrier, craquant une allumette, le gaz prit feu et brûla pendant un temps assez long"*.

Le Docteur Delamarre suppose que c'était de *"l'hydrogène carboné semblable à celui employé pour l'éclairage"*.

L'existence de poches de gaz sous les prairies de la Sèvre et de la Loire est ainsi

parfaitement attestée et témoigne de cataclysmes lointains ayant englouti brutalement les flancs encaissés et boisés des deux cours d'eau.

Michel KERVAREC



## 100<sup>EME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE B. PERET

**A** CHAQUE VILLE DIGNE DE CE NOM IL FAUT UN GRAND HOMME. Pour Rezé, Benjamin Péret est le candidat idéal. Né le 4 Juillet 1899 au 15 de la rue Alsace-Lorraine, Péret occupe une place à part dans la galaxie surréaliste. En 1920, il rencontre André Breton et restera son ami jusqu'à sa mort. Il dirige ensuite avec Pierre Naville *La Révolution* surréaliste. En 1924, il est incarcéré au Brésil pour avoir aidé les communistes du pays. Pendant la guerre d'Espagne, il rejoint la colonne Durruti qui combat Franco. En 1939, il est emprisonné à Rennes pour agitation politique dans l'armée. Lors de l'occupation, il s'exile au Mexique où il écrit un brûlot d'une violence inouïe : *Le déshonneur des poètes*. Ce pamphlet éreinte tous ceux (Eluard, Aragon ...) qui utilisent la poésie à des fins de propagande. Après la guerre, querelles personnelles et batailles politiques vont jalonner le parcours de Péret qui ne se soucie de plaire ni à ses pairs, ni aux éditeurs, ni au public. A l'issue d'une vie sans concession, il meurt en 1959 en laissant derrière lui une oeuvre éparses où les fulgurances poétiques

côtoient les grossièretés, les imprécations ou les éblouissements amoureux (1).

Le flirt de Rezé avec ce personnage hors du commun commence en 1983 — comme il se doit — par un malentendu. Roland Castro réfléchissait alors avec Michel Cantal-Dupart et Jean-Luc Pellerin à un aménagement de la place des Martyrs. Pour le milieu de cette place qui dessine une étoile à trois branches, tout le monde était d'accord : il fallait une oeuvre forte. Roland Castro crayonne alors une colonne (genre place Louis XVI) avec Benjamin Péret au sommet, un peu dans la posture du penseur de Rodin. Un peu seulement car il introduit une légère nuance dans l'attitude du personnage : celui-ci fait un magnifique bras d'honneur en direction de Nantes qui, à l'époque, prétendait ignorer ses banlieues roses ! A vrai dire, ce projet n'était qu'une idée de papier et personne ne songeait un instant qu'il pût se réaliser un jour. Pourtant, la polémique (petite) allait surgir là où on ne l'attendait pas : non pas sur le geste cavalier du poète — ce qui faisait rire tout le monde — mais sur le fait qu'on puisse

statuer un homme qui toute sa vie luttait contre les idoles, les récupérations, les hommages, les commémorations, les honneurs ... Le fan club de Benjamin Péret donna de la voix pour crier au scandale, à la trahison ...

L'affaire en resta là mais elle prouva deux choses : le poète surréaliste gardait une notoriété enviable parmi les cercles littéraires étudiants et, surtout, sa mémoire demeurait, comme l'avait été sa vie, incontrôlable.

Ce dernier adjectif prit une toute autre dimension lors de la fête de la ville en 1984. Rezé avait fait confiance à Ilotopie, un groupe spécialisé dans les interventions urbaines et composé de joyeux drilles qui avaient déjà semé moult perturbations dans maintes belles villes de France. Thème de la fête : Benjamin Péret. Que les membres d'Ilotopie aient entrepris en pyjama d'offrir le petit déjeuner aux usagers des bus dans les aubettes retapissées avec du papier à fleurs, cela pouvait passer. Après la première surprise, le café se révélait délicieux et les croissants vraiment au beurre. Mais qu'Ilotopie ait tendu en pleine nuit un fil à

(1) Cf. Rezé Magazine n° 11 - 1986

linge de cinq kilomètres, allant de la maison natale de Péret à la place du Château, avec de "vrais" vêtements pendus, là ça coïncidait. Les pulls, pantalons, chaussettes, chemises avaient, à la rigueur, droit de cité, mais les petites culottes, slips kangourou et autres soutiens-gorge... non. Et les Rezéens firent exactement ce qu'avaient prévu les inventeurs de la "chose" : se rassembler, parler entre eux, poursuivre leurs discussions chez les commerçants, critiquer, approuver ... bref vivre ensemble. Et à cette occasion se révélèrent les conservateurs ou les modernistes, les sages ou les peureux, les colombes ou les faucons (et les vrais) ... Ilotopie commit pourtant une grosse erreur psychologique : faire courir son fil à linge essentiellement dans le Château, quartier populaire qui pouvait être humilié par cette image-miroir accrochée sous son nez. Il aurait sans doute fallu que le fil continuât sa course dans les pavillons chics du Landreau pour éviter ce contresens. Pour apaiser le choc, le Maire publia une brochure expliquant le pourquoi de la fête, les projets concernant le quartier et surtout revendiquant la "provocation" en l'assumant courageusement, comme preuve de la créativité des banlieues et comme opération de démocratie locale !

A côté des petits déjeuners

dans les aubettes et du fil à linge géant, une troisième "intervention" passa un peu inaperçue sur le coup : l'inscription de graffitis signés Péret sur les murs d'édifices publics, notamment le pignon de la maison des offices place du 8 Mai. Pourtant, ce furent ces petits mots surréalistes qui donnèrent des maux de tête aux édiles municipaux pendant six mois. Le fan-club du poète resurgit alors et saisit au vol la plume que la ville lui tendait ; ainsi, chaque nuit, des petites phrases de Péret allaient apparaître sur les murs, poétiques, sibyllines ou coquines, finissant par soulever la grogne d'une ville peu habituée aux graffitis. Cette vague littéraire avait le mérite d'initier Rezé au style déroutant de "son" poète, mais elle finit par susciter une seule et même question : que fait la police ? Cette dernière, habituée aux petits loubards — de banlieue bien sûr — avoua sa perplexité face à une prose qui avait le double inconvénient d'être signée par quelqu'un que l'on trouvait dans le dictionnaire et d'être à peu près incompréhensible. Mais bientôt, les petits mots sur les murs disparurent comme ils étaient venus, du jour au lendemain.

Cet épisode ne mit pas un terme aux amours ébouriffées de la ville et de son poète. La cité reconnaissante voulut lui dédier une rue. Débaptiser la rue Alsace-Lorraine — objet de tous les patriotismes que

Péret avait honnis mais où il était né — cela n'était évidemment pas possible. L'époque étant avare de grandes percées et autres boulevards, on lui trouva ... une impasse. Même pas une impasse, une desserte d'immeuble, un petit bout de chemin vaguement goudronné dont la véritable fonction est celle de parking. Parking Benjamin Péret. Imagine-t-on un parking Charles de Gaulle ? Mais ce n'est pas tout : cette "voie" était tellement confidentielle qu'on crut bon de la signaler de la rue la plus proche... par un panneau avec une faute d'orthographe !! C'est ainsi que Péret devint Perret, troqua son costume de poète en celui de chansonnier et n'eut même pas une plaque sur sa maison natale. On imagine à quel point Benjamin dut se tordre de rire dans sa tombe.

Il serait pourtant mal venu d'ironiser mal à propos sur toutes ces aventures car dans l'histoire, Rezé — mine de rien — a démontré à la face du monde que Benjamin Péret était bel et bien ce que toute sa vie il s'était efforcé d'être : irrécupérable.

Cette démonstration lumineuse était sans doute le plus juste et le plus brillant hommage que la ville pouvait rendre à son grand homme.

Jean Yves COCHAIS.

## ORIGINE DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE A REZE

**D**ANS UN MOMENT OU LA COOPERATION INTERCOMMUNALE CONNAIT DE NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS AVEC L'APPLICATION DE LA LOI CHEVENEMENT, CET ARTICLE NOUS INVITE A REVENIR SUR SON HISTOIRE A REZE.

Après l'échec des tentatives de mise en cause du fait communal — municipalités de canton sous le Directoire puis arrondissements communaux mis en place par Napoléon — la coopération inter-communale tire son origine juridique de la loi municipale de 1884.

C'est une loi du 22 mars 1890 qui institue des établissements publics inter-communaux, les syndicats de communes. Ces syndicats sont par nature "monovalents":

*"les conseils municipaux intéressés doivent affirmer leur volonté de s'associer en vue d'une oeuvre définie (...).*

*Il est indispensable que le caractère du service créé et le mode de réalisation soient nettement déterminés dans les délibérations initiales".*

L'Etat, s'il n'a pas l'initiative de la création du syndicat,

approuve cette création; il exerce directement la tutelle sur ses délibérations.

Avant la Seconde Guerre Mondiale, Rezé adhère à trois syndicats de communes :

■ En 1979, création par Nantes et Rezé d'un syndicat intercommunal pour la réalisation d'un abattoir.

■ En 1928, création avec Bouguenais d'un syndicat intercommunal d'incendie.

■ En 1934, création avec Bouguenais, La Montagne (et Les Sorinières en 1935) du syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable - une convention sera signée avec Nantes pour le raccordement au réseau de la Ville (1937).

Peu à peu (notamment après le Décret-Loi du 25 juillet 1935 pris par le gouvernement Laval étendant à la province l'urbanisme régional appliqué dans la région parisienne), l'Etat superpose aux strates déjà accumulées particulièrement dans les grandes villes les institutions d'un "nouvel Etat" destinées à préserver l'ordre social à partir de l'utilisation des techniques de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de la planification.

Le régime de Vichy achèvera ce processus de mise en place d'une administration supra-communale en instituant (loi du 15 juin 1943) des groupements d'urbanisme, "circonscriptions inter-communales s'intégrant dans l'organisation centralisée de la planification".

Toute préoccupation décentralisatrice disparaît de cette institution. Le syndicat de commune "territorialisé" est rendu polyvalent et obligatoire.

Si cette politique est abandonnée en 1945, elle n'en inspirera pas moins l'Administration sous la IVème République, puis la Vème République. Le décret du 26 juillet 1954 confirme ainsi les dispositions de la loi de 1943 en codifiant les règles d'urbanisme.

Rezé sera concernée par ces groupements d'urbanisme. En 1946, alors que Nantes projette l'annexion de Rezé, afin "d'agrandir et moderniser les installations du port par la construction de quais sur la rive gauche du bras de Pirmil" (C.M. de Nantes 8 février 1946), Rezé adhère au groupement d'urbanisme de la Loire Maritime.

En 1955, le Conseil Municipal de Rezé donnera un avis favorable sur la constitution d'un nouveau groupement d'urbanisme de l'agglomération nantaise.

Autre évolution de l'intercommunalité, une loi du 7 août 1957 institue les agglomérations multi-communales sous forme de syndicats "chargés de réaliser et de gérer les équipements indispensables".

Ce texte préfigure l'ordonnance du 5 janvier 1959 sur les districts urbains et la loi du 31 décembre 1966 sur les communautés urbaines.

Si sous la IV<sup>ème</sup> République, Rezé n'adhère qu'à deux nouveaux syndicats intercommunaux — en 1948 un syndicat ayant pour objet la garantie des communes adhérentes contre les risques d'un incendie pouvant frapper leurs biens, et en 1953, lors de la création du "syndicat de communes" pour les personnels communaux en application d'une loi sur le statut national de ces personnels — les débuts de la V<sup>ème</sup> République verront se multiplier la création de nouveaux syndicats intercommunaux dans l'agglomération nantaise auxquels Rezé adhère :

■ En 1966, le syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région sud de Nantes, ainsi

que le S.I.V.O.M. des communes de la rive sud de Loire (pour la construction de deux lycées de deuxième cycle).

■ En 1967, "*afin de rechercher des solutions permettant de satisfaire, par des mesures appropriées, les besoins intercommunaux dont l'importance et le nombre vont sans cesse s'accroissant*" (C.M. de Rezé 31.05.1967) est créé un syndicat d'études et de réalisations "*consacré aux problèmes des écoles, des zones industrielles, de l'eau et de l'assainissement, du tourisme, notamment par l'aménagement des rivières, de la circulation, des abattoirs, de l'urbanisme et du logement*" : l'Association Communautaire de la Région Nantaise (A.C.R.N.)

■ En 1968, création du syndicat intercommunal d'assainissement des communes de la rive sud de la Loire.

■ En 1970, création du syndicat pour l'hébergement des populations nomades et du syndicat pour l'aménagement de la Sèvre et de la Maine.

■ En 1971, création d'un atelier communautaire d'urbanisme sous forme de syndicat intercommunal mis en place par l'A.C.R.N. : l'Agence Communautaire d'Urbanisme.

L'évolution du cadre juridique des structures administratives supra-communales aboutit à une loi du 16 Juillet 1971 (Loi Marcellin) sur la planification des fusions et regroupements de communes.

Mise à l'étude au niveau du département de Loire-Atlantique et au niveau de l'A.C.R.N., cette loi, favorisant la création des SIVOM, suscite un voeu du Conseil Municipal de Rezé (16 Juillet 1972) renouvelant "*son attachement au maintien de l'autonomie des communes*" et déclarant "*son intention de s'engager dans la voie de la constitution d'un syndicat intercommunal à vocations multiples réunissant les communes de Nantes et de la proche réunion nantaise...*"

Rezé adhèrera encore à deux nouveaux syndicats en 1975 : le syndicat des transports publics de l'agglomération nantaise (SITPAN) et le syndicat d'aide et réalisation pour handicapés (SIARH).

Dans le même temps est mis à l'étude, dans l'agglomération nantaise, un projet de communauté urbaine. Rezé ne se ralliera pas à ce projet que la ville rejette lors du Conseil Municipal du 29 octobre 1975 : "*l'inadaptation de la formule communautaire urbaine porte essentiellement sur trois points : non respect de l'indépendance des communes dans des*

*domaines importants, séparation artificielle de compétences liées par la pratique, non-respect par l'Etat des promesses financières dites d'incitation".*

*Dénonçant "le but véritable recherché par le Pouvoir qui est de créer de nouvelles structures sur lesquelles l'Etat peut se décharger encore davantage de ses responsabilités finan-*

*cières..", le Conseil Municipal propose la création d'un syndicat d'études de programmation.*

*Sept années seront encore nécessaires avant la création d'un syndicat à vocations multiples, le SIMAN (mis en place en 1983).*

*Les lois de décentralisation inciteront alors au*

développement de la coopération intercommunale.

En 1991, le SIMAN est transformé en District.

Yann VINCE



## LES DOLEANCES DES HABITANTS DE LA HAUTE ILE

(LU DANS LE "POPULAIRE" LE 3 AOUT 1924)

**U**N DE NOS LECTEURS DE LA HAUTE-ILE NOUS A ÉCRIT LES DOLEANCES DE LA POPULATION POUR QUE NOUS LES TRANSMETTIONS À MONSIEUR LE MAIRE.

Nous le faisons bien volontiers.

*"La population laborieuse de la Haute-Ile est privée d'eau potable sur cette rive de la Loire, et l'hygiène n'est pas respectée.*

*Les puits se tarissent par suite de la baisse de l'étiage de la Loire. Quelques-uns donnent un peu d'eau à la pleine mer, la plupart n'en ont qu'au gros de l'eau.*

*Il y a bien un puits communal, à ciel ouvert, sur la voie publique, mais il n'offre que des mécomptes aux usagers. Les nuages de poussière de la grande route viennent se reposer à la surface de l'eau, quand il y en a, car l'orifice n'est pas couvert. La plus grande partie de la journée, le puits est à sec. Quand l'eau apparaît, au moment de la marée, on voit flotter à la surface des peaux de lapins, des chats crevés, des boîtes de conserve vides, etc.*

*C'est infect ! Proclame notre correspondant occasionnel, qui assure en outre, que l'eau de ce puits alimente les trois quarts de la populations de la Haute-Ile.*

*Il est à souhaiter que des mesures soient prises sans retard, si la situation est telle que le décrit notre lecteur, et nous avons tout lieu de croire sa réclamation fondée.*

*La Municipalité voudra sans doute, creuser ce puits, le recouvrir, y adapter une pompe en remplacement du seau informe qui sert à puiser l'eau.*

*Mais, cette mesure indispensable sera à peine suffisante. Les habitants souhaitent qu'on installe, dans les principales agglomérations, le service d'eau, comme on l'a fait à Pont Rousseau.*

*D'autre part, l'éclairage est aussi négligé, et les rares becs de gaz qui bordent la route ne sont presque jamais allumés.*

*La Municipalité de Rezé apportera sans doute, tous ses soins à l'étude de ce véritable cahier de revendications."*

On voit par cet article, que les problèmes de pollution de la Haute-Ile ne datent pas d'aujourd'hui. En dessous de celui-ci, le même journal nous informe que : *"dans la nuit du 31 Juillet, trois lapins ont été volés à Madame Mélanie Brochard, 26 ans, ménagère au Port au Blé. Chez Madame Baudry sa voisine, un vol analogue a été commis dans la même nuit par les mêmes maraudeurs. La gendarmerie de Pont Rousseau a été informée et enquêta."*

Gageons que les pandores ont monté une longue garde près du puits communal de la Haute-Ile, pour reconnaître ceux qui jetaient des peaux de lapins.

\*\*\*\*\* Michel KERVAREC

## LA COLONNE DE LA LIBERTÉ DITE "COLONNE LOUIS XVI"

**L'**EXTRAORDINAIRE MOUVEMENT DE CONSTRUCTION ET D'EMBELLEMENT, MARQUÉ PARTOUT EN VILLE DANS LES ANNÉES 1780 À NANTES, INSPIRE AUX ARCHITECTES NANTAIS LA PENSÉE D'EN CONSACRER LE SOUVENIR PAR UN MONUMENT DURABLE.

■ Vers la fin de 1788, un groupe de 19 architectes, présente une requête au corps municipal, pour obtenir l'autorisation d'élever à leurs frais, une colonne-commémorative en l'honneur de Louis XVI. "le bienfaisant"

■ Mathurin Crucy est chargé de sa réalisation, mais la Révolution n'est pas loin et les idées se modifient, si bien qu'en 1790, quand il s'agit de procéder à la cérémonie pour la pose de la première pierre (les travaux de fondation sont achevés), il n'est plus question d'une colonne Louis XVI, mais d'une colonne de la liberté. L'idée d'une statue du roi demeure, mais on veut lier à cette cérémonie, le souvenir de 1789, et la municipalité veut donner à cette fête la solennité du "PACTE FEDERATIF"(1).

L'inauguration et pose de la première pierre le 24 juin 1790, place d'armes, se fait avec une pompe inhabituelle.

C'est une grande fête avec :

- Troupe de la Garde Nationale.
- Une messe par l'Abbé Lecoutteux.
- Un serment : Vive la Nation, la Loi et le Roi suivi d'un Te Deum avec banquet (6 000 personnes y participent).
- Pose de la première pierre par le Maire DE KERVEGAN
- Et un discours à la gloire du Roi

Après la cérémonie, on place dans la pierre, entre des lames de plomb, deux planches de cuivre gravées (probablement un compromis suite à des dissensions (2)).

Sur l'une, on lit :

- à l'heureuse révolution qui s'opère en France,
- à Louis XVI, Roi des Français, restaurateur de la liberté,
- à l'Assemblée Nationale,
- aux citoyens de Nantes (noms des députés),
- aux jeunes citoyens de Nantes qui ont volé au secours des Rennais le 29 janvier 1789,

- aux vainqueurs de la Bastille.

Suivent les noms des architectes.

Sur l'autre, on lit :

- Louis XVI le bienfaisant, Roi des Français, restaurateur de la liberté.

Suivent les noms :

- du maire (nom),
- des officiers municipaux (16 noms),
- du procureur de la commune,
- du substitut,
- du secrétaire-greffier,
- des notables (36 noms).

Puis, pendant que la colonne s'élève, on fait appel au sculpteur LAMARIE qui s'engage à fabriquer une statue en bronze pour 15 000 fr. (3).

(1) **Pacte fédératif** : confédération formée à Pontivy en janvier 1790 entre 200 jeunes de Bretagne et de l'Anjou.

SERMENT : nous jurons par l'honneur et sur l'autel de la patrie en présence du dieu des armées, amour au père des Français. Nous jurons de rester à jamais unis par les liens de la plus étroite fraternité, de combattre les ennemis de la révolution, de maintenir les droits de l'homme, de soutenir la nouvelle constitution du royaume et de prendre au premier signal du danger pour cri de ralliement de nos phalanges armées : "La liberté ou la mort".

(2) On supprime l'inscription des 1 200 représentants de l'Assemblée.

(3) Le marché est signé le 8 avril 1791 pour une statue en bronze.

On engage une souscription qui ne produit pas l'effet souhaité, et c'est l'Administration qui commence à payer les travaux (il est probable que les architectes initiateurs ne veulent plus payer pour une statue de Louis XVI).

L'orage révolutionnaire gronde et on décide que la statue sera celle de la liberté. LAMARIE, faute de moyens, suspend ses travaux et en l'an IV (4) demande à la ville d'annuler le marché de 1791.

L'Empire succède aux temps révolutionnaires, et pendant 10 ans, il n'est plus question de statue.

En 1808, NAPOLEON vient visiter Nantes, et le conseil municipal lui propose d'ériger sa statue (5).

Ensuite, c'est la première restauration, et le conseil municipal relance une nouvelle souscription (6), le 13 août 1814, pour une statue de Louis XVI, M. DEBAY, sculpteur, fait des modèles en plomb et en terre.

NAPOLEON revient et on détruit tous les modèles.

Le projet sommeille pendant encore sept ans (jusqu'en 1822) (7).

Puis la seconde restauration revient, et le sculpteur Dominique MOLKNECHT est chargé d'exécuter une statue en pierre. \* \* \* \* \*

Le 5 août 1823, la statue est placée en haut de la colonne, et son inauguration a lieu le 14 août (8), mais est dédiée au Roi martyr (probablement en présence de la Duchesse d'Angoulême).

C'est le Maire Louis LEVESQUE qui préside. MOLKNECHT aura remplacé les bonnets phrygiens sculptés sur la colonne par des rosaces ; la grille de fer autour fût placée en 1826.

En juillet 1830, quelques citoyens, suivant l'exemple parisien, prennent les armes et se portent dans la soirée du 30 sur la place d'Armes où est cantonné le 10ème régiment d'infanterie légère.

Un coup de feu part, la troupe riposte, et provoque la mort de 10 personnes, ce qui suscite une vive émotion à Nantes. Se pose alors le problème de leur sépulture.

Ange GUEPIN manifestera pour que l'on remplace la statue de Louis XVI par le COQ GAULOIS tenant un drapeau, et que l'on fasse de ce monument le symbole de l'esprit révolutionnaire.

Hélas, il ne réussira pas (9). Une nouvelle statue fût remontée en 1926, la première menaçant ruine.

(4) An IV =  
du 23-09-1795 au 21-09-1796.

(5) Pendant son séjour, on érige un aigle toutes ailes déployées.

(6) Retour des Bourbons.

(7) Fin du règne de Louis XVIII, deuxième restauration

(8) discours du Maire  
M. LEVESQUE Louis,  
du Préfet M. DE VERIGNY,  
du Général D'ESPINOY

(9) A signaler que ces victimes du 30 juillet 1830 ont provoqué une réaction chez les Britanniques libéraux.

Des laboureurs et ouvriers anglais, en témoignage de leur admiration pour la bravoure, la valeur et l'intrépidité nantaise, ont apposé une plaque au pied de la colonne, plaque gravée sur laquelle on pouvait lire : "

*Ici près a eu lieu une lutte sanglante entre les oppresseurs et les opprimés le 30 juillet 1830".*

Cette plaque existe toujours et a été restaurée.

Claude CACHET

Source : Colonne de la place

Louis XVI - J.C. RENOUL 1858

## FELIX DE NANTES ET GREGOIRE DE TOURS

■ **Félix** accéda au trône épiscopal de Nantes en l'an 549, et y resta jusqu'à son décès en l'an 582. Sa présence en effigie sur un vitrail de l'ancienne église de Rezé (XV<sup>ème</sup> siècle), atteste qu'il joua un rôle éminent dans la paroisse, vraisemblablement en faisant détourner le cours naturel de la Sèvre.

La tradition populaire en a fait un saint homme. Son ami Fortuna, évêque de Poitiers, en dit beaucoup de bien mais sans aborder l'aspect spirituel du personnage.

**Grégoire** de Tours, supérieur hiérarchique de Félix, est plus prolix à ce sujet mais, en deux occasions, c'est pour en dire du mal. Il écrit : *"en ce temps (vers 576), Félix, évêque de la ville de Nantes, m'écrivit une lettre pleine d'outrages, allant jusqu'à écrire que mon frère (Pierre diacre de l'évêque de Langres) avait été tué parce que, ambitionnant l'épiscopat, il aurait tué un évêque. Or, s'il s'écrivait cela, c'est parce qu'il convoitait une villa de l'église. Mais comme je ne voulais pas la donner, il vomit contre moi, dans sa fureur, comme je l'ai dit, mille outrages. Je lui répondis une fois : "souviens-toi de la parole du prophète (Isaïe) : "malheur à ceux qui joignent maison à maison et ajoutent champ à champ ! Sont-ils donc seuls à habiter la terre ? " O ! Si Marseille l'avait eu comme évêque ! Jamais n'y auraient débarqué de l'huile ni d'autres marchandises, mais seulement du papyrus, afin que tu aies plus d'occasions d'écrire pour diffamer les honnêtes gens. Mais, la pénurie de papyrus impose une borne à ta verbosité". Il était en effet, d'une cupidité et d'une jactance immenses"*.

Grégoire explique alors les circonstances du meurtre de son frère. Tétricus, évêque de Langres, âgé et malade, se cherchait un suppléant. A cette occasion, il renvoya le diacre Lampadius dont il découvrit les malversations. Pierre, autre diacre, approuva

cette mesure, s'attirant la haine de son collègue. Sur ces entrefaites, Tétricus eut une attaque et il fallut d'urgence trouver une personne pour assurer l'intérim.

Le choix se porta sur Mundéric qui fut agréé par le Roi Gontan, et tonsuré, devenant archiprêtre en attendant le décès prochain de Tétricus. Peu après, le Roi découvrit que Mundéric jouait double jeu et était de mèche avec son frère et adversaire politique, Sigebert. L'archiprêtre fut incarcéré pendant deux ans et s'évada pour le royaume de ce dernier qui le fit évêque d'Alais. Les habitants du diocèse de Langres restaient sans prélat. Pierre, frère de Grégoire, suggéra la nomination de Sylvestre. Le décès de Tétricus survenant alors, Sylvestre s'appêta à prendre en main l'évêché, mais atteint d'épilepsie, mourut lors d'une crise. Il avait un fils, chose alors assez fréquente chez les hommes d'église, même évêques. Celui-ci se laissa circonvenir par Lampadius, qui raconta que Pierre avait tué Sylvestre au moyen de sortilèges. Il tua Pierre d'un coup de lance et prit la fuite. Trois ans après, il commit un nouveau meurtre mais fut rattrapé par les amis de la victime et mis en pièce. Voici donc que Félix reprenait à son compte les propos de Lampadius, ce qui ne pouvait qu'attiser l'animosité de Grégoire. Il récidiva lors d'une autre affaire. Au centre de celle-ci se trouve un nommé Leudaste, intrigant et aventurier notoire qui, parti des cuisines royales, parvint au lit de la reine Marcofève, épouse du roi Chabert. Grégoire le décrit comme un personnage d'une "cruauté qu'on a peine à rapporter" et d'une malhonnêteté sans limite. Il avait été comte de Tours, puis destitué par Chilpéric. Pour se venger de Grégoire qu'il rendait responsable de sa disgrâce, il raconta que celui-ci se proposait de livrer Tours au fils de Sigebert, son ennemi du moment. Chilpéric ne le croyant pas, il rajouta *"l'évêque raconte sur toi des choses pires, il dit en effet, que ta reine (Frédégonde) commet l'adultère avec l'évêque (de Bordeaux) Bertrand"*.



Pour recevoir gratuitement les bulletins "*l'Ami de Rezé*", adhérez à l'Association des Amis de Rezé" — CCP 4323.74 F - Nantes.

Cotisations pour l'année 1999 : 50 F et 20 F pour les scolaires. Ces bulletins, ainsi que les livres sur l'Histoire de Rezé déjà publiés, sont en vente au siège de l'Association (Archives de Rezé — Hôtel Grignon Dumoulin — 44403 Rezé Cédex.).

*Mise en page : A.B.S. REZE  
Imprimerie Mairie de Rezé*

*Responsable Bulletin  
Claude CACHET*







]

6500-120